

Eau ou huile sur le feu ?

Tribune – Edito – Ndimby A. - 19/08/13

Dans un sursaut d'orgueil, la Cour électorale spéciale (CES) s'est rachetée samedi dernier en rendant [une décision conforme à la lettre de la loi électorale](#) (autrement dit, sans interprétation abusive), et a décidé d'invalidé huit candidatures, dont celles de Lalao Ravalomanana, Andry Rajoelina et Didier Ratsiraka. Le retrait de ces trois dernières candidatures était une exigence de la communauté internationale, après la première liste de [41 candidats publiée par le CES](#) le 3 mai 2013. À la suite des innombrables critiques contre cette liste, le calendrier électoral qui prévoyait le premier tour de l'élection présidentielle pour le 24 Juillet 2013 a été reporté, et une CES récemment recomposée a eu pour mission de réétudier les candidatures sur la base des requêtes reçues. Cette juridiction tente donc d'éteindre le feu qu'elle a elle-même allumé avec la première liste : quelque part, la CES joue donc au pyromane pompier. Si elle avait eu le bon sens d'agir aussi honorablement depuis le 3 mai, on n'en serait pas là. Et on se demande toujours quelles sont les *motivations* qui ont encouragé ses anciens membres à agir ainsi...

Après la communauté internationale, l'institution judiciaire malgache a donc remis en selle le « ni-ni » : ni Ravalomanana, ni Rajoelina. Solution acceptable par défaut, dans la mesure où la solution idéale permettant aux électeurs de s'exprimer à travers le « et-et » a fini par sombrer à cause des manœuvres de Rajoelina et de ses alliés nationaux et internationaux. Le Président de la transition (PT) se retrouve donc être le grand perdant de la situation actuelle, à force d'avoir cherché à imposer un « ni-et » scélérat à coups de notam, d'arguments fallacieux, de manœuvres dilatoires et de procès inique.

La nouvelle liste des candidats comprend donc 32 noms. La balle est maintenant dans le camp de la Commission électorale nationale et indépendante pour la transition (CENI-T), qui devrait déterminer un nouveau calendrier électoral d'ici le 20 Août 2013. Mais aujourd'hui, la principale question qui se pose est la suivante : la décision de la CES jette-t-elle de l'eau ou de l'huile sur le feu ? Autrement dit, va-t-elle apaiser la situation ou au contraire l'embraser ?

Du point de vue du juriste, la CES a regagné sa crédibilité en osant prendre des décisions conformes à la loi en vigueur à Madagascar. On ne pourra que l'en féliciter, même si certains font grise mine. Du point de vue international, on pourrait même apposer sur cette liste un « peut mieux faire », dans la mesure où l'application du filtre des 109 sanctionnés par l'Union africaine aurait pu contribuer à la nettoyer un peu plus. Mais la CES n'a pas fonction à utiliser d'autres textes que ceux du Droit malgache pour rendre ses décisions. On espère maintenant que cette nouvelle liste de candidats va recevoir l'assentiment de la communauté internationale, et que celle-ci ne va pas encore s'amuser à chercher la petite bête, dans la mesure où sa demande manifestée expressément au sujet des trois candidatures a vu une réponse. Et on espère qu'après tant de faux pas, d'atermoiements et d'incohérences, la communauté internationale saura enfin avoir un comportement digne et efficient.

Il faut maintenant que les positionnements nationaux et internationaux en appui à la décision du CES se fassent très rapidement, de façon à lui donner la force nécessaire pour mettre en échec les esprits chagrins ou malfaisants.

Gisamainty introuvable...

Malheureusement, l'expérience montre que le respect du Droit et de la loi ne sont pas des valeurs fondamentales dans la vie politique malgache. À titre d'exemple, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina se sont tous deux singularisés par des coups d'État, respectivement en 2002 et 2009. Et durant l'exercice de leurs fonctions à la tête de l'État, on ne peut pas dire qu'ils aient été des modèles parfaits de bonne gouvernance économique et démocratique, même si je persiste à dire que malgré ses nombreux défauts, le Président Ravalomanana avait quand même des qualités d'homme d'État, contrairement au DJ qui n'en a aucune. On ne va donc pas trop attendre d'eux une capacité à considérer la primauté de la loi par rapport à leurs propres intérêts politiques et financiers. De plus, quatre ans et demi de crise montrent que l'armée, dont certains éléments se sont politisés pour cause d'amitiés sonnantes et rébuchantes avec les auteurs du coup d'État, est devenue à la fois imprévisible et ingérable à cause de valeurs et d'une éthique vendues au plus offrant.

En outre, quatre ans et demi de crise montrent que la clique mafieuse qui s'est greffée autour du clan hâtif n'a pas envie de tourner la page d'un contexte actuel aussi flou, et donc juteux. [La résurgence éhontée du trafic de bois de rose](#) ces derniers jours est un excellent moyen d'évaluer le niveau de l'État de droit dans ce pays. Complicité des détenteurs de pouvoir ; toute-puissance des lobbies des trafiquants qui se font pudiquement appeler « opérateurs » ; impuissance des services de l'État concernés, de la société civile, et des bailleurs de fonds ; et enrichissement continu de réseaux de minorités qui agissent en État dans l'État : que dire de plus ? Reste à savoir si certains politiciens en cheville avec les trafiquants se sucent une dernière fois avant de dégager de notre horizon, ou s'ils amassent un trésor en prévision de ce qui risque de se passer à cause d'eux. Scénario envisageable, et qui avait déjà été abordé par notre éditorial [Election ady gasy contre plan du GIC-M](#) (23 juillet 2013) :

« une solution improbable à partir de moyens dérisoires : étape un, union contre nature des trois candidats visés par le GIC-M (...) ; étape deux, maintien des 41 candidats de la liste du CES sans changement ; étape trois, processus électoral financé par un bricolage financier, comme par exemple la reprise des exportations légalisées de bois précieux ».

Tout ceci pour dire que la tension politique n'est pas forcément apaisée automatiquement avec la décision de la CES. Le contexte regorge d'un fort potentiel de violence, ne serait-ce qu'à cause de la culture d'utilisation de gros bras et les trafics d'armes ces dernières années, ce qui contribue à l'explosion du banditisme et l'entretien de milices par des politiciens peu scrupuleux. Pour que nous ayons une sortie de crise, il faudra au moins la conjonction de trois facteurs. *Primo*, la volonté sincère des premiers acteurs politiques concernés, or, comme l'écrivait Corneille, « Un menteur est toujours prodigue de serments ». *Secundo*, des institutions nationales (armée, FFKM, société civile, justice, médias, parlement etc.) suffisamment fortes et cohérentes pour assurer une médiation qui s'impose à tous les politiciens. Et *tertio*, la capacité de la société civile au sens large à faire pression pour exprimer la vraie voix du peuple. Ce triangle vertueux est pour le moment du domaine du *gisa mainty*, et quand on considère certains de ces critères, on comprend que seuls les imbéciles peuvent encore vivre d'espoir.

Andry Rajoelina a déjà démontré à maintes reprises sa versatilité, le peu de fiabilité de sa parole, et son incapacité à considérer l'intérêt supérieur de la Nation au-dessus des siens propres. Son dépôt de candidature hors-délais légaux montre le peu de cas qu'il fait de la loi, et son inconscience des conséquences de ses actes irréflectifs : sans son entêtement stupide à se présenter, le premier tour aurait déjà eu lieu. Il n'est donc pas impossible qu'il rejette le nouveau verdict de la CES sous divers prétextes, comme « le refus au nom du nationalisme et de patriotisme d'un diktat de la communauté internationale », ou « le refus d'une décision jugée contraire à la volonté populaire » manifestée bruyamment lors des inaugurations de futilités *manara-penitra*. Cela lui permettra alors d'envoyer valser le processus électoral actuel, et nous amènera dans une transition interminable à l'ivoirienne. Cette réaction peut prendre plusieurs formes, y compris un coup d'État militaro-civil bidon qui (ré)installerait Rajoelina à la tête de l'État pour quelques années. Et la décision de la CES est du pain béni pour ceux qui envisagent cette option, car si une période trouble se met en place, ce sera le prétexte rêvé pour écarter d'un revers de fusil le fragile processus en cours, au nom d'un état d'urgence, d'un état de nécessité nationale ou autre ânerie martiale censée remettre de l'ordre. On attendra avec curiosité de voir qui va être le premier camp à évoquer des risques de troubles : ce sera probablement celui qui projette d'en organiser pour ensuite en accuser l'adversaire.

Ceux dont les candidatures ont été annulées par la CES disposent d'un délai de trois jours au plus tard à compter de samedi pour présenter éventuellement des candidats de remplacement. Comment va réagir le camp Ravalomanana : obtempérer, persister, ou rechercher une alliance avec Rajoelina et les autres candidats déflatés pour monter une élection à leur sauce, et à laquelle ils seraient présents ?

Cependant, dans le contexte actuel, les uns et les autres ont encore l'opportunité de sauver les meubles et de montrer leur sens d'homme d'État, même si je n'y crois pas trop. Suivant la fameuse formule de James Freeman Clarke, « *un politicien pense à la prochaine élection, et l'homme d'État, à la prochaine génération* ». Malheureusement, l'essentiel des clés vers la sortie de crise se trouve dans les mains de Rajoelina, et il a eu le temps de démontrer ses grandes capacités à faire le politicien, sa vacuité extrême dans le domaine de la grandeur, et surtout sa capacité de nuisance. Reste à savoir si les autres acteurs auront assez de poids pour lui faire entendre raison. Mais pour entendre raison, il faudrait commencer par l'avoir pleine et entière.

Le scénario de l'empereur : voici un petit scénario de fiction pour vous démontrer que la force de ce peuple que l'on met à toutes les sauces de forum n'est devenue qu'une illusion à Madagascar depuis l'anesthésie hâtive de 2009. Imaginons un instant que le 17 mars 2009, soutenu par les *kalachnikov* du CAPSAT, et emporté par sa mégalomanie et son envie malade de marquer l'Histoire, Andry Rajoelina ait décidé de se faire sacrer empereur, comme Bokassa l'avait fait en son temps et sous d'autres cieux. Qui aurait été capable d'empêcher cela ? J'entends d'ici les vierges effarouchées, tant chez les pro que les anti-Rajoelina. « *Rajoelina kosa ve dia ho adala ka hanao izany e* » pour les uns. « *Le peuple malgache n'aurait jamais accepté cela...* » pour les autres. Mais alors, qu'on m'explique ce que le peuple malgache a concrètement été capable d'empêcher depuis que Rajoelina a commencé à dérouler son rouleau à bêtises à compter du premier trimestre 2009. Histoire de voir ce que ce fameux peuple serait capable d'empêcher si le clan Rajoelina décidait de protéger ses intérêts politico-économiques envers et contre tout. Et tous.

(...) *'Nareo akaiky eo ihany nefa mody tsy miteny*
Mampite-hitabataba mampite-hanopa reny
(...) *Dia 'nareo hono misy spony henjana be*
Dia izany no mahatonga anareo lasa mampime
(...) *Nareo ve mba misaina e*
Nareo ve mba mi-etude
Fa raha mitohy izao dia mifarana amin'ny gidragidra
(...) *'Nareo toa mananilahy*
'Nareo toa manorisory
Tsy hitanareo ve zahay 'reto fa efa sosotra e
(...) *Avy aty aminay atolotra ho anareo*
Asa indray 'nareo izao raha mihaino
Raboussa tsy hoe lavorary manao am-bava ratsy
Ambarako aminareo fa ity penina fa tsy basy
(Raboussa, [Nareo ve](#))

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Eau-ou-huile-sur-le-feu,19035.html>